1165 (2022-2023) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2022-2023

21 DÉCEMBRE 2022

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Hermant à Madame Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « le non-respect par certaines communes de l'obligation de fournir des sacs-poubelles « gratuits » » [*]

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Hermant à Madame Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « le non-respect par certaines communes de l'obligation de fournir des sacs-poubelles « gratuits » »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Hermant à Madame Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « le non-respect par certaines communes de l'obligation de fournir des sacs-poubelles « gratuits » », ainsi que le débat qui a suivi, passe à l'ordre du jour.